

**ANNEXE 3 :**

CONDITIONS FINANCIERES LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION « ASSURANCE, BANQUE,  
FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE »  
PARCOURS « CONSEILLER CLIENTÈLE EXPERT »

Pour l'année universitaire 2019-2020, le coût de la Formation par apprenant s'élève à cinq mille quatre cent dix-sept euros et cinquante deux centimes (5 417,52 €) facturé par l'Université.

Ce montant est ainsi réparti :

- un montant unitaire par apprenant qui est reversé au CFPB par l'Université au titre des journées d'enseignement telles que visées à l'article 3 et dispensées par le CFPB,
- un montant unitaire par apprenant au titre des journées d'enseignement et de suivi des mémoires telles que visées par l'article 3 des présentes et dispensées par l'Université,
- un montant unitaire par apprenant au titre de la gestion et du suivi administratif des dossiers et des droits d'inscription universitaires à la Formation.

<b>PRESTATIONS DE FORMATION ASSURÉES PAR LE CFPB</b>	<b>Unité de calcul</b>	<b>Tarif unitaire</b>
1/ Face à face pédagogique (13 journées de 7h)	91 heures / apprenant	<b>26,36 Euros par heure/Apprenant Soit 2398,76 Euros</b>
<b>TOTAL par Apprenant</b>		<b>2 398,76 Euros</b>

<b>PRESTATIONS DE FORMATION ASSURÉES PAR L'UNIVERSITÉ</b>	<b>Unité de calcul</b>	<b>Tarif unitaire</b>
1/ Cycle pédagogique (13 journées de 7h)	Forfait / apprenant	<b>2398,76 Euros</b>
2/ Suivi individuel Mémoire (forfait de 5h)		<b>300 Euros</b>
3/ Gestion administrative des dossiers		<b>150 Euros</b>
4/ Frais d'inscription		<b>170 Euros</b>
<b>TOTAL par Apprenant</b>		<b>3018,76 Euros nets de TVA</b>

<b>MONTANT TOTAL FACTURÉ PAR L'UNIVERSITÉ À L'ENTREPRISE</b>	Forfait apprenant	<b>5 417,52 € nets de TVA</b>
--	-------------------	-------------------------------